

l'écho de la Vallée

BAILLEVAL • CAUFFRY • LABRUYÈRE • LAIGNEVILLE • LIANCOURT • MOGNEVILLE • MONCHY SAINT-ÉLOI • RANTIGNY • ROSOY • VERDERONNE

L'eau

- **Entre pillage et gaspillage :**
Pour une gestion collective
et raisonnée 2
- **La gestion de l'eau**
à la Vallée dorée 4



La collecte sélective

- **Le geste verre**
cet élément recyclable à 100% 5



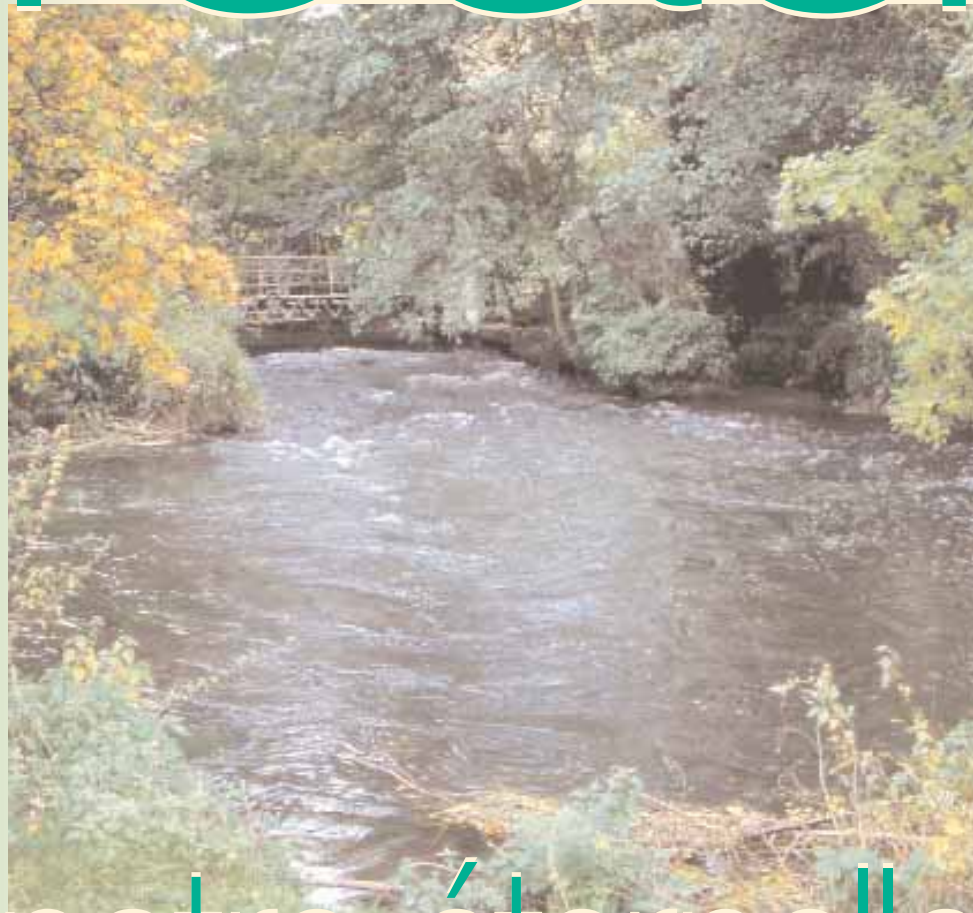
- **Trier ou payer : Objectif 50%**
pour les ordures ménagères 6
- **Les déchets végétaux** 6
- **Collecte 2002** à la Vallée dorée :
des résultats encourageants 7
- **SVP Collecte** : le bilan
- **Calendrier du ramassage**
des encombrants 7

Sensibilisation à l'environnement

- Une animatrice motivée... 8

l'eau

dossier



notre éternelle nécessité

L'eau : entre pillage



L'eau dans le monde

Un enjeu planétaire

Sans elle, la vie n'existerait pas. Elle intervient partout où il y a de l'activité et toutes les civilisations se sont développées autour d'elle et grâce à elle.

Un milliard et demi d'êtres humains sont privés de tout accès direct à une eau de bonne qualité, et un milliard supplémentaire n'a accès qu'à une eau de médiocre qualité. Elle devient un enjeu stratégique qui risque de peser lourdement sur les stabilités sociales, économiques et politiques en raison de sa répartition inégale sur la planète. D'après l'Unesco, le seuil d'alerte est fixé à 2.000 mètres cubes par personne et par an ! Les ressources totales par individu seront passées de 3.430 mètres cubes en 1960 à seulement 667 en 2025.

Si rare et si fragile...

Sur les quelques 40.000 milliards de mètres cubes que déversent les précipitations chaque année, 60% de celles-ci sont concentrées sur la ceinture équatoriale, alors que la situation ne cesse de s'aggraver dans d'autres zones du globe où la pénurie devient chronique et où la désertification s'intensifie. Les activités humaines, quant à elles, sont loin d'a-

Si tous les humains avaient le niveau de consommation des Français les plus riches, les réserves d'eau pourraient à peine subvenir aux besoins de 600 millions de personnes, alors que notre planète porte aujourd'hui 6,3 milliards d'individus.

méliorer la situation. Entre les détournements de fleuves, les barrages visant à extraire des millions de mètres cubes, les rejets de l'agriculture, des industries, et les mauvais traitements des eaux usées, elle devient une denrée rare et précieuse. Sa fragilité doit nous amener à réfléchir sur les meilleures méthodes de gestion de ce patrimoine commun.

Et en France ?

Qui utilise l'eau et quelle quantité ?

La consommation de l'eau en France, en termes de prélèvements, se divise en quatre grandes catégories :

- **Le secteur énergétique**, avec 19,2 milliards de mètres cubes, se place en première position. Il s'agit essentiellement de prélèvements des eaux superficielles destinées au refroidissement des centrales nucléaires et thermiques. Cette eau est rejetée pour une grande part sous forme de vapeur.

- Avec 5,9 milliards de mètres cubes se répartissant en 3,7 milliards prélevés dans les nappes et 2,2 milliards dans les eaux superficielles, **l'eau potable** est le deuxième secteur. Les prélèvements souterrains sont en croissance.

- Les **prélèvements industriels** sont en régression, avec 3,8 milliards de mètres cubes : un tiers en nappes, le reste en eaux superficielles.

- Le quatrième secteur est **le secteur agricole**. Il consomme 3,5 milliards de mètres cubes, essentiellement en eaux superficielles (2,6 milliards), mais la part des forages en

profondeur croît régulièrement. Au total, ces quatre secteurs consomment 32,4 milliards de mètres cubes d'eau par an.

Qui pollue et comment ?

Avec la mise en place des réseaux de distribution, il y a moins d'un siècle, chacun a eu accès sur son évier ou dans sa salle de bains, à un produit standardisé répondant à des normes précises et de bonne qualité. L'eau potable a fait reculer un grand nombre de maladies dues à la mauvaise qualité des eaux consommées avant son industrialisation. Par contre, les pratiques agricoles ou industrielles, l'absence de législation efficace dans la pratique des rejets, en ont vite dégradé la qualité. Depuis trente ans, un sérieux dilemme se pose entre le besoin de qualité exprimé par tout consommateur et la dégradation de la ressource due aux activités humaines.

La pollution microbiologique :

- Depuis 1998, la situation s'améliore, puisque «seulement» 8% de la population est alimentée par une eau non conforme sur 5% des prélèvements microbiologiques effectués.



et gaspillage

Dans le secteur des eaux de baignade et des eaux littorales, on constate, en vingt ans, une réduction de 23% des points de non conformité. Certaines zones restent préoccupantes, en raison de réseaux de traitement techniquement insuffisants ou de concentration d'élevages industriels.

Les nitrates :

– Par contre, au point de vue des nitrates, qui augmentent la concentration d'azote, la situation est plutôt préoccupante. Les zones vulnérables sont en extension, en dépassant les 40 à 50 milligrammes au litre dans certaines régions. Ces surplus, en grande majorité agricoles, viennent de la culture intensive où sont étendus des excès de fertilisants organiques et minéraux. En plus des dangers posés en termes de santé humaine, l'azote favorise la concentration d'algues dans les cours d'eau et sur le littoral.

Les eaux usées :

– La pollution due aux eaux usées d'agglomérations, en majorité des phosphates liés aux produits ménagers (lessive, produits d'entretien...) est en net recul. Cela tient essentiellement à la

réduction des taux contenus dans les lessives et aux progrès effectués en matière de traitement par les stations d'épuration. Il est à noter que l'agriculture produit 20% du phosphore résiduel.

Les agents phytosanitaires :

– Les agents phytosanitaires (pesticides, herbicides et insecticides) sont responsables de 25% des non-conformités de l'eau potable. Pour les eaux de surface, seulement 3% des prélèvements sont exempts de toute contamination. Pour exemple, l'interdiction du DDT (un puissant insecticide) en 1972 n'a commencé à se faire sentir dans les résultats d'analyses qu'en 1984-1985 !

Le prix de l'eau moyen en France

En 1990, le prix du mètre cube était de 1,33 €, en 1995 de 2,32 € pour passer en 2000 à 2,62 €. Son prix se décompose en 34% de taxes, 17% pour le traitement et 49% pour l'abonnement et la distribution. Il n'y a pas de régulation globale des prix : ce sont les agences de l'eau, créées en 1964 qui les fixent. Les consommateurs versent en redevances 1.219.592.137 Euros, les industriels et l'agriculture 213.428.624 d'Euros.

Une gestion collective et raisonnée

Le respect de l'eau reste une démarche essentielle pour que tout un chacun profite de ce patrimoine commun primordial. La pérennisation de nos ressources en eau ne doit pas être exclusivement curative, mais doit nous amener à une réflexion visant à une gestion communautaire et raisonnée. L'eau n'est pas une ressource réservée à une minorité, mais reste un bien commun à l'humanité toute entière. ■

Sources :

- Manière de voir, «La ruée vers l'eau», septembre-octobre 2002
- FNE, «Quels enjeux pour une gestion durable et équitable», mai 2001
- Dominique Dron, «Pollution et usages», INRA, 2001
- Centre d'Information sur l'Eau «CI Eau», www.cieau.com (pages pédagogiques et nombreux jeux pour les enfants).

L'eau à la Vallée dorée

Historique

Le District Urbain du Liancourtois a reçu les compétences nécessaires à la production et à la distribution de l'eau potable et à la gestion de l'assainissement. Ce service est assuré depuis 1968, 24 heures sur 24 par les agents de la collectivité.

Chaque année, ce sont 1,2 millions de mètres cubes d'eau qui sont distribués aux 7.600 abonnés de la Vallée dorée.

Prix du mètre cube d'eau (hors taxes) :

Pour la Vallée dorée :

– Le mètre cube..... **0,85000 €**

Taxes appliquées :

– TVA 0,07678 €

– CV Pollution 0,48500 €

– FNDAE 0,02130 €

– Redevance prélèv' 0,03978 €

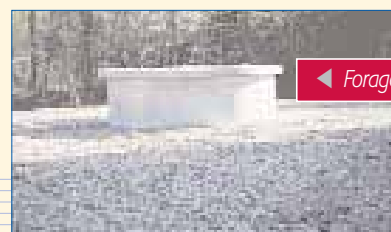
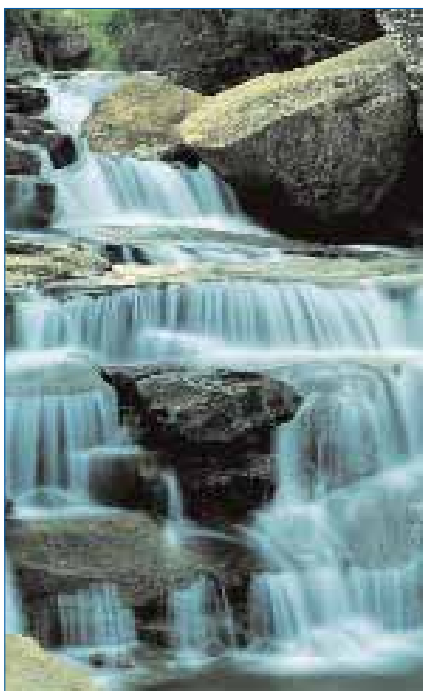
Total des taxes 0,62286 €

La production

Elle est assurée grâce au champ captant de Labruyère. Cinq forages pompent l'eau dans la nappe, avec un débit de 240 mètres cubes à l'heure. L'eau brute présentant des concentrations de fer variables est traitée en station de défermentation avant sa distribution aux abonnés.

Un schéma directeur sur l'eau potable vient d'être réalisé et un programme de travaux est en cours de réalisation. A terme, un nouveau château d'eau, une nouvelle station de défermentation, de nouveaux forages et une canalisation supplémentaire seront créés pour passer la production de 200 à 400 mètres cubes à l'heure.

Les agents de la Vallée dorée réalisent actuellement un programme de remplacement des conduites d'eau usagées qui doit se poursuivre dans les années à venir. ■



◀ Forage à Labruyère

L'assainissement

Le principe de base de l'assainissement est de collecter les eaux usées, qu'elles soient d'origine domestique ou industrielle et de les traiter avant leur rejet dans le milieu naturel.

En France, la nouvelle réglementation est issue, d'une part, de la directive européenne du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines et, d'autre part, de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 qui a pour objet une gestion équilibrée de la ressource en eau.

Conséquences de la loi sur l'eau, les communes ont la charge de délimiter les zones d'assainissement collectif et non collectif : c'est le zonage urbain d'assainissement.

Les groupements de communes doivent définir un programme pluriannuel de travaux pour répondre à ces exigences réglementaires de collecte et de traitement des effluents : c'est le **schéma directeur d'assainissement**.

En 1997, une étude de diagnostic des réseaux d'assainissement a été effectuée et a mis en évidence d'importants dysfonctionnements :

- rejets d'effluents vers le milieu naturel par temps de pluie,
- quantités importantes d'eaux claires parasites,
- station d'épuration ancienne ne répondant plus aux normes de rejets.

Une étude de schéma directeur d'assainissement a donc été lancée afin de définir les actions à mener pour la col-

lecte et le traitement des effluents.

Son objectif est de définir les bases de dimensionnement des futurs ouvrages d'assainissement et d'établir un programme hiérarchisé pluriannuel de travaux.

En 2002, une première tranche de ces travaux a été réalisée.

Eaux pluviales et eaux usées :

- rue Gourdin, à Laigneville,
- rue du clos Saint-Paul, rue de l'Aulnaie, à Monchy Saint-Éloi.

Eaux pluviales :

- rue des Arts et Métiers et chemin des Marais, à Liancourt.

La réhabilitation des réseaux va continuer :

- création d'un bassin tampon,
- mise en place d'un poste de refoulement depuis Liancourt vers la nouvelle station d'épuration qui sera construite pour répondre aux nouvelles normes.
- aménagement des déversoirs d'orage,
- mise en télésurveillance des vingt postes de relevage, aménagement des secteurs Dolet, Pasquier et rue Albert 1^{er} pour les eaux pluviales.



C'est au prix de tous ces travaux que nous pourrons être assurés de sauvegarder la qualité de l'eau sur notre territoire. ■

Taxes d'assainissement.....Le m ² HT	
Lyonnaise des Eaux	0,7778 €
<i>(Entretien réseaux, fonctionnement et maintenance de la station d'épuration)</i>	
La Vallée dorée	0,5400 €
<i>(Grosses réparations et investissements)</i>	



Portrait

Denis Derebergue

Denis Derebergue, 52 ans, directeur du département Eau et Assainissement a été recruté par le DUL en 1977, en qualité de fontainier, à l'entretien du Réseau d'eau potable.

Autodidacte, il dirige une équipe de 19 agents en régie directe et l'ensemble des travaux confiés aux entreprises. Du pompage de l'eau, sa défermentation, l'entretien du réseau, aux travaux d'aménagements, les relevés des compteurs et la facturation, son attachement à un service public de qualité en fait un homme qui compte au sein de notre collectivité.

Il est le garant de la bonne exécution des importants travaux à engager suite aux schémas directeurs de l'eau et de l'assainissement et il a participé activement aux études nécessaires avant leur mise en œuvre. ■

Les travaux rue des Arts et Métiers à Liancourt

Le Département de l'Eau de la Communauté de Communes du Liancourtois a procédé au raccordement du futur centre pénitencier et à la mise en séparatif du réseau pour dissocier les pluvielles des eaux usées. Ces importants travaux ont été réalisés du 15 octobre 2002 au 21 février 2003.

Nous pouvons remercier les ouvriers de ce chantier pour la qualité du travail effectué puisqu'ils ont rendu aux Liancourtois une chaussée en meilleur état qu'auparavant.



ICI...
la Vallée dorée
VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

œuvre
à l'amélioration de
votre cadre de vie
et vous prie de l'excuser
pour la gêne occasionnée

Maire des Tranchées :
Date :
Cité :

Le geste verre



Collecte du verre à la Vallée dorée ▶

C'est en 1974 que la première bouteille en verre fut déposée dans un conteneur. Depuis, plus de la moitié du verre à usage ménager est aujourd'hui recyclé.

Eco-Emballages a pour mission d'aider les collectivités locales à mettre en place et développer les systèmes de collecte et la valorisation des emballages usagés.

La fabrication du verre :

Sa particularité est de se recycler éternellement, sans perte de quantité ni de qualité.

Il est fabriqué industriellement dans des fours, qui fonctionnent en continu, 24 heures sur 24, pendant une durée de cinq à six ans. La capacité d'un four peut atteindre 450 à 480 tonnes par jour.

C'est un matériau inorganique obtenu par fusion à environ 1500 °C de matières premières, principalement du sable, du calcaire et de la soude.

Fabriquer du verre avec du calcin (verre recyclé broyé) demande une température de 1.000 °C, ce qui permet d'économiser 100 kilos de fioul pour chaque tonne enfournée. Le récupérer,

Le recyclage du verre est devenu en quelques années une réalité incontournable : chaque année, c'est 150.000 tonnes d'équivalent pétrole économisés et 2 millions d'Euros reversés à la recherche contre le cancer.

c'est lui éviter d'être brûlé dans les incinérateurs où il laissera des déchets ultimes qui viendront encombrer inutilement les décharges.

Les enjeux économiques :

Depuis 1985, les tonnages ont progressé, passant de 600.000 à 2 millions de tonnes en 2001. Le calcin est devenu la matière première principale, certains fours en utilisent 80% pour leur production. Son utilisation, dans la même période, a augmenté de 400%, et il permet de diminuer la quantité de gaz carbonique émise par l'industrie du verre d'emballage.

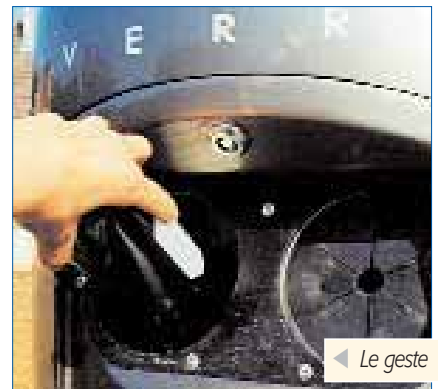
Fabriquer une tonne de verre nécessite 1,240 tonne de matières premières. Les économies effectuées ne sont pas négligeables : extraction des matières premières du sol, transport vers les centres de traitement et point de fusion plus bas dans les fours.

Le recyclage en trois points :

- Les bornes d'apport volontaire : Les emballages en verre sont apportés aux bornes de collecte. Celles-ci sont vidées régulièrement et le maté-

riau récupéré est acheminé vers un centre de traitement adapté. *Veillez à ne pas y déposer d'objets en porcelaine, grès, terre cuite ou faïence et à ôter les bouchons.*

- Au centre de retraitement, le verre est tout d'abord trié manuellement pour supprimer les erreurs de tri. Puis il subit trois niveaux de tri automatique, toujours pour éliminer les éléments indésirables. Il est alors broyé pour devenir du calcin et il est acheminé vers les fours des verriers.
- Fondu à haute température, le calcin devient à nouveau de la pâte de verre pour fabriquer de nouveaux emballages. Ce processus peut se reproduire indéfiniment. ■



◀ Le geste verre

A noter...

En France :

- 75% des français déclarent recycler régulièrement leur verre d'emballage.
- Dans l'Oise, 100% des communes sont collectées. Avec un tonnage annuel de 22.975 tonnes, on obtient une moyenne de 32 kilos par an et par habitant. L'objectif du recyclage est de 75% à partir de 2002.

A la Vallée dorée :

- 47 bornes d'apport volontaire sont réparties sur notre territoire : 34 bornes enterrées et 13 bornes aériennes.
- Le Département Environnement-Déchets a collecté 436,94 tonnes de verre en 2002, soit une moyenne de 23,93 kilos par habitant.
- Une borne aérienne a été installée rue du cimetière à Rosoy et une seconde à Verderonne, rue du plantain, en direction d'Angicourt.

Trier ou payer?

A partir de 2003, les subventions versées aux communautés de communes ne seront plus basées sur la quantité collectée mais sur la qualité du tri. Alors... restons vigilants !

OBJECTIF
ORDURES MÉNAGÈRES 2003 **50**

Après 5 ans de collecte sélective à la Vallée dorée, vous êtes en moyenne 7 habitants sur 10 à trier vos déchets à la source.

En 2002, plus de 12.000 tonnes de déchets ménagers ont été collectés sur le territoire par les services de la Communauté de Communes du Liancourtois, soit une moyenne de 550 kilos par habitant.

Ces résultats, liés à votre démarche citoyenne, nous incitent à poursuivre nos efforts, *car il faut savoir que seulement 24% des déchets d'emballages et de jardins sont recyclés et que 76% des ordures ménagères et des encombrants ne sont pas revalorisés.*

Trier est l'affaire de tous !

L'objectif pour 2003 est de parvenir au recyclage de 50% de déchets d'emballages et de jardin et de 50% de revalorisation des déchets d'ordures ménagères et d'encombrants.

Pourquoi trier ?

Un tri de qualité permettra davantage de subventions à notre structure intercommunale, *maintenant les coûts et évitant une importante augmentation des impôts locaux.*

Des déchets bien triés, collectés, recyclés et revalorisés représentent un gisement important de matières et d'énergie, réduisant les nuisances sur l'environnement. Ils sont recyclés et trans-

formés en produits nouveaux. Par exemple, 1 tonne de plastique recyclé, c'est 700 kg de pétrole brut économisé.

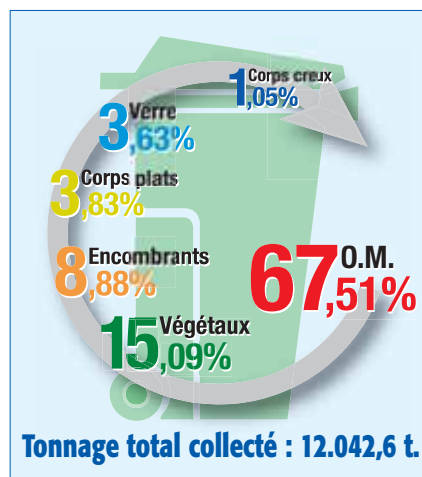
Trier encore plus et mieux

2003 verra un effort accru de la Vallée dorée en direction de l'habitat collectif, avec la mise en place de conteneurs operculés, la distribution de sacs de précollecte et la sensibilisation des habitants.

En habitat pavillonnaire, ayez le bon geste. *Déposez les emballages et les papiers dans les bons conteneurs, les déchets de jardins dans les sacs spéciaux et portez les objets volumineux aux déchetteries.*

Avec une attitude responsable et citoyenne, nous atteindrons l'objectif des 50%.

Il faut soutenir nos efforts, nous sommes sur la bonne voie. ■



Végétaux



VII^e campagne de collecte

Du lundi 17 mars au vendredi 28 novembre

Que devez-vous trier?

Dans les sacs fournis par la Vallée dorée, vous devez mettre :

- les tontes de pelouses,
- les feuilles et fleurs coupées,
- les feuilles mortes.

Hors des sacs, en fagots liés :

- les tailles de haies,
- les coupes d'arbustes et les branchages.

▲ Nous collectons uniquement les sacs fournis par la Vallée dorée

Comment améliorer le tri ?

- Ne pas fermer ni tasser les sacs,
- N'y déposez pas de terre, de pierres, de gravats, de sciure,
- N'y versez pas d'épluchures, de noyaux, de trognons de fruits ou de légumes, de souches, de troncs, de racines,
- Ne déposez pas des diamètres supérieurs à la taille d'un poignet, ni 1 mètre en longueur,
- Ne faites pas de tas devant les maisons.

Si vous avez de grandes quantités, pensez aux déchetteries de Villers Saint-Paul et de Brenouille.

Pour tous renseignements :

SVP COLLECTE : 03 44 73 84 02



Les résultats 2002

L'objectif de 50% de valorisation de nos déchets est loin d'être atteint et certains efforts sont encore à concéder pour atteindre ce résultat.

Comparatif des tonnages collectés en 2001 et 2002 :

	2001	2002	Écart
Corps plats	127,19 t	126,70 t	- 0,49 t
Corps creux	485,03 t	461,39 t	- 23,64 t
Végétaux	1.666,09 t	1.817,66 t	+ 151,57 t
Verre	456,64 t	436,94 t	- 19,7 t
Encombrants	1.131,74 t	1.069,77 t	- 61,97 t
Ordures ménagères	8.144,05 t	8.130,15 t	- 13,9 t
Total collecté	12.010,74 t	12.042,60 t	+ 31,86 t

La distribution en porte à porte du nouveau guide de tri et de ses outils annexes, accompagnée de nouvelles consignes, devrait susciter une attention renouvelée nécessaire à l'amélioration de la qualité du tri sélectif.

Attention :

Ne déposez pas de sacs plastiques, ni de polystyrène – qui ne se recyclent pas – dans le bac jaune ou le bac bleu : mettez-les dans la poubelle verte.

Ramassage des encombrants – II^e trimestre 2003

	Jeudi 9 Avril	Jeudi 14 Mai	Jeudi 11 Juin
Labryère	Jeudi 9 Avril	Jeudi 14 Mai	Jeudi 11 Juin
Liancourt Collectif	Jeudi 9 Avril	Jeudi 14 Mai	Jeudi 11 Juin
Liancourt pavillonnaire	Mercredi 10 Avril	Mercredi 8 Mai	Mercredi 12 Juin
Laigneville	Mercredi 16 Avril	Mercredi 21 Mai	Mercredi 18 Juin
Rantigny	Jeudi 17 Avril	Jeudi 15 Mai	Jeudi 19 Juin
Bailleval	Mercredi 23 Avril	Mercredi 28 Mai	Mercredi 25 Juin
Cauffry	Mercredi 23 Avril	Mercredi 28 Mai	Mercredi 25 Juin
Mogneville	Mercredi 24 Avril	Mercredi 22 Mai	Mercredi 26 Juin
Monchy Saint-Éloi	Jeudi 24 Avril	Jeudi 22 Mai	Jeudi 26 Juin
Rosoy	Lundi 7 Avril	Lundi 5 Mai	Lundi 2 Juin
Verderonne	Lundi 14 Avril	Lundi 12 Mai	Lundi 9 Juin

Rosoy & Verderonne

Une nouvelle déchetterie à Brenouille

Cinquième d'un réseau de 25 unités dans l'est de l'Oise, la déchetterie de Brenouille est ouverte depuis le 2 décembre 2002. Vous pouvez y déposer les déchets qui vous encombrant.

Située allée des Artisans, elle est gratuite pour les particuliers.

Horaires d'ouverture :

- lundi, mercredi, jeudi : de 10 à 12 h et de 13 à 17 h,
- vendredi, samedi : de 10 à 12 h et de 13 à 18 h,
- dimanche : de 10 à 13 h.

Fermée le mardi et les jours fériés.



SVP Collecte

Ce service fonctionne actuellement sur rendez-vous. Les habitants de la Communauté de Communes du Liancourtois appellent au 03 44 73 84 02 et une fiche d'intervention permet d'obtenir un rendez-vous.

Chaque jour, les interventions sont contrôlées en début et en fin de journée pour vérifier leurs exécutions. En cas d'impossibilité, un avis est déposé au domicile de la personne concernée afin de l'informer d'un nouveau passage. Chaque intervention est enregistrée à l'aide d'un logiciel spécifique : Logelbac.

Suite au changement de tri, SVP Collecte a noté une forte augmentation des demandes en «bacs bleus». Il est conseillé aux utilisateurs d'écraser les bouteilles plastiques et les briques alimentaires et de les tasser. Pour les cartons trop grands ou en surnombre, il suffit de les plier, de les ficeler et de les déposer à côté du bac.

En 2002, SVP Collecte a effectué 2.082 interventions pour la réparation des bacs de collecte, a distribué 13.429 sacs pour les végétaux et est intervenu 3.433 fois toutes actions confondues.

La moyenne journalière d'interventions de l'agent affecté à ce service est de 15, à laquelle il convient d'ajouter les dotations en conteneurs et en sacs pour les déchets de jardin.

Les agents de SVP Collecte restent à votre disposition pour tous les renseignements et interventions dont vous aurez besoin au cours de cette année 2003. ■



Une animatrice motivée

Depuis mars 2000, Céline Moquet, animatrice en environnement, répond quotidiennement au besoin de sensibilisation et d'information du jeune public.



A l'école maternelle de Sailleville ▶

Ses missions :

- **sensibiliser** aux questions environnementales,
- **aider** à un approfondissement d'enseignement,
- **illustrer** par la pratique les questions abordées en classe.

La création du poste d'animatrice à l'environnement a permis à la Communauté de communes du Liancourtois de **se doter d'un atout lui permettant aujourd'hui d'accomplir une mission de service public d'apprentissage à l'éco-citoyenneté en partenariat avec l'Éducation Nationale.**

Ses interventions permettent de sensibiliser un très large et jeune public aux questions environnementales, qui relaie l'information communautaire auprès d'un monde adulte.

Fidèles à leurs missions, nos partenaires enseignants forment à une citoyenneté sans laquelle la Communauté de communes ne pourrait mettre en œuvre une pratique locale de «**développement durable**».

Les objectifs de l'éducation à l'environnement sont de trois ordres :

- **le savoir** : il faut développer et structurer les savoirs des personnes afin de leur permettre d'agir pour la protection de l'environnement,
- **le savoir faire** : rechercher des informations, savoir débattre en groupe, avoir les bons réflexes,
- **le savoir être** : agir pour la protection de l'environnement par des actions concrètes.

Sensibilisation du jeune public :

Sensibilisation

à la problématique de l'eau :

- 150 élèves,
- plus l'ensemble des enseignants (10).

Ce projet a été récompensé par la Diren et la Communauté de Communes. L'école de Bailleval a reçu le diplôme «*Merci dit la planète*».

Sensibilisation

à la problématique des déchets :

- Geste de tri : 505 élèves,
- Activité de suivi : 481 élèves.

Sensibilisation du grand public :

La caravane Info Verdi

du 13 janvier au 15 février 2003.



Le véhicule-Info Verdi à Bailleval...

L'objectif de cette opération était d'informer l'ensemble de la population des modifications de certaines règles de tri et d'apporter des précisions supplémentaires pour que la qualité dans le ramassage des déchets reste optimale et de les alerter sur le fait que les aides financières seront accordées uniquement sur

la qualité du tri et non plus sur le poids collecté.

- 1257 scolaires,
- 150 personnes.

Autres manifestations :

- **Un bouchon, un sourire** : collecte des bouchons en partenariat avec l'association.
- **Les Semaines Régionales de l'Environnement** en Octobre 2003.

Si vous avez des projets d'animation sur l'environnement, n'hésitez pas à contacter Céline Moquet à la Vallée dorée.



... et à Mogneville

la
Vallée dorée

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LIANCOURTOIS

L'Écho de la vallée est une publication de la Communauté de Communes du Liancourtois

1, rue de Nogent, 60290 Laigneville

Tel. 03 44 73 89 10 - Fax 03 44 73 89 11

Email : com.com-liancourtois@wanadoo.fr

Rédaction, photographies et mise en pages :

Service Communication de la Vallée dorée

Photo de couverture : la Brèche à Laigneville

Imprimé par SMI - Clermont - Tirage : 9.000 exemplaires